

Le Syndicat mixte Mégalis Bretagne annonce les résultats des appels d'offres :

Ø Mégalis II, la nouvelle offre de services de télécommunications à haut-débit  
Ø e-mégalis, la plateforme d'administration électronique de la Bretagne

L'année 2007 marquera l'élargissement du Syndicat mixte Mégalis Bretagne, assurant ainsi une représentativité au sein de Mégalis de plus de 665 communes soit plus de 50% des 1268 communes bretonnes. Il est désormais composé de 58 membres :

- ◆ le Conseil Régional et les quatre conseils généraux (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan)
- ◆ 9 communautés d'agglomération
- ◆ 16 communautés de communes de plus de 20 000 habitants
- ◆ 28 communautés de communes de moins de 20 000 habitants

Pour inciter les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui n'ont pas encore adhéré à la structure le Syndicat mixte a prévu dès la rentrée de septembre de leur offrir une nouvelle occasion d'adhérer à Mégalis.

± ± ± ± ±

C'est dans le cadre d'un groupement de commande\* que deux appels d'offres ont été lancés courant été 2006 par le Syndicat mixte Mégalis Bretagne pour la mise en œuvre :

- F De Mégalis II, la nouvelle offre de services de télécommunications à haut-débit à destination des établissements publics bretons, en particulier les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les établissements hospitaliers, les lycées, les collèges, les écoles et les collectivités locales.
- F De la plateforme d'administration électronique de la Bretagne dénommée e-mégalis dont la première étape a consisté le 15 janvier dernier à la première mise en ligne de la salle des marchés publics accessible pour tous les acteurs bretons à une seule et même adresse : <https://www.e-megalisbretagne.org>

(\*) Coordonné par le Syndicat mixte, le groupement de commande comprend l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, le Syndicat inter-hospitalier de Bretagne, le Rectorat, l'association Ouest Recherche, les trois chambres consulaires régionales et le Syndicat mixte représentant l'ensemble des collectivités qui le compose.

« Les résultats de l'appel d'offres pour la mise en œuvre de la nouvelle offre de services de télécommunications à haut débit sont à la hauteur de nos espérances et nous sommes heureux de constater que la concurrence - rendue possible grâce à l'allotissement du marché - a joué son rôle de manière tout à fait favorable », précise Céline Faivre, Directrice du Syndicat mixte Mégalis Bretagne

Les attributaires des lots sont les entreprises suivantes (par ordre d'attribution des lots) :

- La fourniture d'une boucle régionale entre Rennes, Vannes, Lorient, Quimper, Brest, Lannion et Saint Briec est attribuée à France Télécom pour un montant de 1,7 M € HT sur 3 ans.
- La gestion du backbone est attribué à France Télécom pour un montant de 2,3 M € HT sur 3 ans.
- La collecte opérateur c'est-à-dire le raccordement des établissements est attribuée à Neuf Cegetel pour un montant de 6,1 M € HT sur 3 ans.

- La sortie Internet à France Télécom pour un montant de 378 000 € HT sur 3 ans.
- La sortie Internet secondaire à Neuf Cegetel pour un montant de 167 000 € HT sur 3 ans.
- Les services de messagerie, de filtrage URL, d'anti-spam à Rétis Communication (basée en Ile-et-Vilaine) pour un montant de 782 000 € HT sur 3 ans.
- Le service de visioconférence à NovaSight (basée dans le Finistère) pour 349 000 € HT sur 3 ans.
- Le service de streaming vidéo à France Télécom pour un montant de 400 000 € HT sur 3 ans.

Deux autres lots, concernant les services de guichet unique et de web conféréncing, ont été déclarés sans suite pour le premier, et infructueux pour le second ; ils vont être relancés dans les jours à venir.

& Le guichet unique est une sorte de point d'entrée unique pour toutes les questions que se poseront les sites raccordés. Il fournira non seulement un accueil téléphonique 7j/7, 24h/24 mais mettra également en oeuvre une métrologie du réseau et des services qui sera accessible en ligne en toute transparence sous la forme de tableaux de bord.

Le réseau sera opérationnel le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et d'ici là, le syndicat mixte et les opérateurs retenus s'attacheront à mettre en oeuvre toutes les opérations de migration et de déploiement nécessaires pour les 3000 établissements actuellement raccordés au réseau. Dès le mois d'avril, le syndicat mixte proposera son nouveau barème des contributions : pour des raccordements en fibres optiques à débit constant, il annonce, d'ores et déjà, une baisse des contributions allant de 35 à 60 % ; quant aux établissements qui souhaitent conserver la même contribution, ils pourront bénéficier de débits multipliés par 3.

Mégalis II établira son réseau sur la technologie Gigabit Ethernet. L'ossature du réseau sera constituée d'une dorsale à 2Gb/s sous la forme d'une boucle régionale reliant 7 grandes villes entre elles (Rennes, Vannes, Lorient, Quimper, Brest, Lannion, Saint-Brieuc) avec une extension sécurisée entre Rennes et Saint-Malo. Chaque noeud de cette boucle constituera un Point de Présence localisé dans un lieu neutre vis-à-vis des opérateurs ; pour permettre l'exploitation de réseaux communautaires sur une même infrastructure, le choix s'est porté sur le protocole MPLS. Au-delà de cette dorsale Mégalis II sera en adduction double à la fois sur Internet et Renater.

Mégalis II fournira des services de niveau 3 (L3/IP) dont des services de VPN-MPLS permettant le déploiement d'Intranets ainsi que des services de niveau 2 (L2) pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche souhaitant accéder à Renater à des débits élevés. De multiples services applicatifs seront également proposés : filtrage URL, relais SMTP / anti-virus / anti-spam, messagerie SMTP/POP3, archivage, web conferencing, streaming vidéo...

Enfin, Mégalis II établira une nouvelle gamme de débits de collecte qui pourront atteindre le Gigabit.



Afin de mettre en oeuvre une plateforme régionale d'administration électronique, le Syndicat mixte, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commande, a donc procédé durant l'été 2006 au lancement d'un appel d'offres restreint. Celui-ci a été attribué à la société Atexo (basée à Paris) pour une durée de 3 ans et pour un montant s'élevant en tranche ferme à 491 080 € HT.

Accessible depuis le 15 janvier 2007 la plateforme e-mégalis permet déjà - via une seule et unique adresse <https://www.e-megalisbretagne.org> - à l'ensemble des acheteurs bretons de déposer leurs marchés publics. La ville de Lannion et le Syndicat mixte ont été les premiers à publier leurs marchés.

« L'ambition de cette plateforme est de poser les bases de l'e-administration en Bretagne notamment en incitant au partage d'expériences des acheteurs publics et à une plus grande réactivité des entreprises devant la commande publique. C'est pourquoi nous lancerons une étude fin mars 2007 afin de définir une stratégie de développement de l'e-administration commune à tous les acteurs bretons », souligne Céline Faivre.

Les modalités pratiques et financières d'accès à la plateforme seront définies dans le cadre d'une convention d'accès à e-mégalis. Quant aux contributions d'adhésion, le Syndicat mixte annonce aujourd'hui que le barème sera largement inférieur aux coûts actuels du marché.

#### A titre d'exemple :

- une petite collectivité (- 2.000 habitants) paiera seulement 50 € HT par an pour utiliser la plateforme
- une collectivité de 5.000 à 10.000 habitants : 200 € HT par an
- une collectivité de 100.000 à 250.000 : 1.500 € HT par an (ex : Rennes qui compte 213.000 habitants)

Cette plateforme propose **un portail multi-services** intégrant la gestion de contenus éditoriaux et donnant l'accès aux espaces personnalisés «entreprises», «agents publics» et «citoyens». **De nombreux services d'administration électronique** à destination des agents publics et des usagers (particuliers, entreprises) vont donc être mis en ligne progressivement sur la plateforme :

- 3 **une salle des marchés publics** permettant de passer tous types de procédures et de gérer la totalité de la phase de passation d'un marché public. Elle est opérationnelle depuis le 15 janvier 2007 ;
- 3 **des services facilitant les échanges entre administrations** dont la dématérialisation du contrôle de légalité pour les actes des collectivités et les pièces de marchés publics ainsi que la dématérialisation de l'envoi des pièces comptables au Trésor Public ;
- 3 **un service pour les achats en groupement de commandes** : outils pour la consolidation des intentions d'achats entre différentes entités publiques et pour la constitution du groupement de commande ;
- 3 **des outils de travail collaboratif** : forums, bases de connaissances, espaces de travail.

Parallèlement à cette plateforme, **une salle virtuelle** a été déployée permettant ainsi de former tous les utilisateurs (agents publics, élus, entreprises) à l'utilisation de la salle des marchés publics.

Afin d'informer, de sensibiliser et de former toutes les entreprises bretonnes à l'utilisation de la plateforme e-mégalis, e Syndicat mixte prévoit de travailler **en partenariat avec les organismes professionnels et les chambres consulaires**. **Des chartes partenariales seront très prochainement signées** entre le Syndicat mixte et plusieurs organismes consulaires et professionnels de Bretagne.

### Mégalis Bretagne se met à l'heure de l'e-administration européenne

Au sein du consortium européen\*\* coordonné par la région Bourgogne et qui a bâti **le projet PROCURE**, Mégalis Bretagne expérimentera une stratégie nouvelle visant au déploiement d'outils et de moyens de promotion et d'accompagnement des entreprises vers la dématérialisation des marchés publics. Cela permettra de **créer une synergie intéressante entre les collectivités et les entreprises autour de la commande publique**.

Le Syndicat mixte Mégalis Bretagne recevra **une subvention européenne de 83.000 € HT au titre ce projet**.

(\*) eTEN est un programme européen de la Communauté Européenne conçu pour contribuer au déploiement de services d'intérêt général fondés sur les réseaux de télécommunication et présentant une dimension transeuropéenne <http://europa.eu.int/eten>.

(\*\*) Coordonné par la région Bourgogne le consortium réunit les acteurs suivants : le Syndicat mixte Mégalis Bretagne, la région Guadeloupe, la Generalitat de Catalogne (Espagne), la Bohême centrale (Tchéquie), la ville d'Uddevalla (Suède), l'Université de Brême (Allemagne), l'association du réseau mondial des chambres de commerce (World Chambers Network), la société Atexo, le groupe Sopra et la société Marakanda (Suède).

### Campagne d'information et actions de sensibilisation

Tout au long de l'année 2007, le Syndicat mixte mènera sur tout le territoire breton **des actions nombreuses et régulières d'information et de sensibilisation** à destination des établissements raccordés au réseau Mégalis II et des utilisateurs de la plateforme e-mégalis. **Une campagne d'information baptisée Mégalis à la rencontre des Pays** sera lancée très prochainement sous la forme de réunions d'information au sein des 21 Pays Bretons ; l'occasion sera donnée de présenter **l'offre Service Public local** (résultat d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations) proposée par Mégalis aux collectivités bretonnes à des conditions tarifaires avantageuses.